
Politique en matière de francophonie Plan d'action 2020-2023

Améliorer les services en français pour soutenir
la vitalité de la francophonie en Alberta



Ministère de la Culture, du Multiculturalisme et de la Condition féminine du gouvernement de l'Alberta

Octobre 2020

Politique en matière de francophonie | Plan d'action 2020-2023

ISBN 978-1-4601-4720-7

© 2020 Gouvernement de l'Alberta

Pour obtenir des renseignements sur le présent document, communiquez avec le :

Secrétariat francophone

Ministère de la Culture, du Multiculturalisme et de la Condition féminine de l'Alberta

10405, avenue Jasper, bureau 905

Edmonton (Alberta) T5J 4R7

Adresse électronique : francosec@gov.ab.ca

Le présent document est mis à la disposition du public grâce à la Open Government Licence – Alberta

(<http://open.alberta.ca/licence>)

This document is also available in English.

Table des matières

Message de la ministre	2	Initiatives prioritaires des ministères	12
Message de la Secrétaire parlementaire à la francophonie	3	Affaires municipales	12
Améliorer les services et les mesures de soutien en français	4	Agriculture et Forêts	14
Contexte	4	Commission de la fonction publique	14
La francophonie en Alberta	4	Communications et Consultations publiques	15
Politique en matière de francophonie	5	Conseil du Trésor et Finances	16
Plan d'action	6	Culture, Multiculturalisme et Condition féminine	17
Rôles et responsabilités du Secrétariat francophone	6	Éducation	20
Rôles et responsabilités des ministères	7	Emplois, Économie et Innovation	22
Rôles et responsabilités du Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie	8	Énergie	22
Ressources	8	Enseignement postsecondaire	23
Plan d'action 2020-2023	9	Environnement et Parcs	25
Mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie	9	Infrastructure	25
Renforcer la capacité du gouvernement à améliorer et à créer des services et des mesures de soutien en français	9	Justice et Solliciteur général	26
Créer, améliorer et assurer des services et des mesures de soutien en français	10	Relations avec les Autochtones	27
Fournir des renseignements et des ressources en français	11	Santé	28
		Services à l'enfance	30
		Services sociaux et communautaires	31
		Personnes âgées et Logement	33
		Service Alberta	34
		Transports	35
		Travail et Immigration	36

Message de la ministre



En tant que ministre de la Culture, du Multiculturalisme et de la Condition féminine et ministre responsable du Secrétariat francophone, j'ai le grand plaisir de rendre public le Plan d'action 2020-2023 de la Politique en matière de francophonie du gouvernement de l'Alberta.

La langue française est profondément enracinée en Alberta et je suis honorée de pouvoir me faire championne de la francophonie albertaine. Mon objectif est de soutenir sa croissance et sa diversité en partenariat avec les francophones de toute la province.

L'engagement de longue date de la francophonie pour la prestation de services en français dans notre province a aidé le gouvernement à jeter les bases de son travail. Première du genre dans toute l'histoire de l'Alberta, la Politique en matière de francophonie a été adoptée en juin 2017, et c'est en 2018 qu'est entré en vigueur le premier plan d'action qui en découlait.

Comme pour son prédécesseur, l'élaboration du Plan d'action de 2020-2023 a bénéficié des connaissances essentielles et de la collaboration de la francophonie. Le plan trace la voie à suivre, grâce à des étapes progressives, pour améliorer les services en français en Alberta. Je suis reconnaissante à la francophonie de la province pour sa contribution enthousiaste.

Ce plan représente une autre étape importante dans la progression de l'Alberta vers la mise en place de services en français, au nom de notre francophonie. Nous espérons que le gouvernement fédéral renouvellera, renforcera et rendra équitable son engagement à appuyer ce précieux travail. À l'heure actuelle, l'Alberta est la deuxième province la moins bien financée dans le cadre de l'entente bilatérale avec le Canada pour la prestation de services en français.

Je tiens à souligner l'aide de tous les ministères du gouvernement de l'Alberta et leur appui à la mise en œuvre de moyens pratiques pour rehausser, améliorer et promouvoir l'accès à des services en français.

J'aimerais également remercier le Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie, une voix forte et diversifiée qui conseille le gouvernement sur la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie.

La ministre,



Leela Sharon Aheer

Message de la Secrétaire parlementaire à la francophonie



En tant que Secrétaire parlementaire à la francophonie de l'Alberta, je suis heureuse de me joindre à la ministre Aheer pour célébrer la publication du Plan d'action 2020-2023 de la Politique en matière de francophonie de l'Alberta.

Je me plais à me considérer « francophone par choix, et non pas par hasard ». J'ai découvert la diversité, la beauté et l'importance de la francophonie albertaine à travers mon parcours scolaire et mon expérience de vie. Je crois que le fait français est un élément clé de notre prospérité passée, présente et future. En faisant partie de la francophonie albertaine, j'ai également pu constater les défis auxquels font

face certains Albertains et certaines Albertaines pour accéder aux services et aux mesures de soutien gouvernemental en français.

Le Plan d'action 2020-2023 de la Politique en matière de francophonie repose en grande partie sur des rencontres avec les parties prenantes et sur une exploration éclairée de la façon dont les choses ont été faites dans le passé, avec un engagement à les améliorer à l'avenir. Le plan fournira au gouvernement et aux membres de la francophonie albertaine des mesures pratiques et sensées pour éliminer les obstacles aux services en français et améliorer la qualité de vie des Albertains francophones.

Il s'agit d'un document en évolution constante pour une communauté dynamique.

La secrétaire parlementaire à la francophonie de l'Alberta,

A handwritten signature in blue ink that reads "Laila Goodridge". The signature is stylized and fluid.

Laila Goodridge

Améliorer les services et les mesures de soutien en français

Contexte

La francophonie en Alberta

Le français a été la première langue européenne parlée sur le territoire qui allait devenir l'Alberta et la langue européenne la plus parlée jusqu'aux environs de 1870. Aujourd'hui, le français est parlé partout dans la province, dans les milieux urbains et ruraux, par plusieurs Albertains et Albertaines de cultures et d'origines diverses.

En plus d'être l'une des deux langues officielles du Canada, le français est la langue la plus parlée en Alberta après l'anglais. Selon Statistique Canada (2016), plus de 268 615 Albertaines et Albertains parlent le français, et 86 705 d'entre eux indiquent avoir le français comme première langue officielle. La francophonie de l'Alberta est la troisième en importance à l'extérieur du Québec, après l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Depuis 1996, la population francophone de l'Alberta a augmenté de 40 % et les inscriptions dans les écoles francophones ont augmenté de près de 270 %.

L'Alberta accueille également un plus grand nombre d'immigrants francophones que la moyenne nationale. Dans un rapport publié en janvier 2017, Statistique Canada prévoyait que la croissance de la population francophone serait la plus élevée en Alberta et dans les territoires.

D'ici à 2036, le rapport prévoit en effet une hausse de 25 % à plus de 50 % en Alberta. Dans la plupart des autres provinces et territoires, la population d'expression française devrait diminuer ou n'augmenter que légèrement.

L'Alberta peut continuer de s'attendre à des retombées économiques positives liées à la croissance de sa population francophone. Selon une étude récente réalisée par le Conference Board du Canada (2019), le bilinguisme à l'extérieur du Québec et le fait français au Canada profitent à la diversification économique du commerce, des exportations et des importations, ainsi qu'à l'emploi et à la croissance économique. L'auteur de l'étude précise que le bilinguisme anglais-français hors Québec contribue à environ 10 % du PIB du Canada, que les personnes bilingues ont tendance à poursuivre des études plus longtemps, qu'elles sont plus susceptibles

« Le patrimoine francophone de l'Alberta et sa communauté florissante attirent des francophones du monde entier. »

Le premier ministre Jason Kenney

Source : Hansard de l'Alberta, 24 juin 2019

d'avoir fait des études universitaires, ont des revenus plus élevés et créent le plus de richesse dans le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier.

Au-delà des chiffres, la population francophone de la province perpétue une riche et importante partie de l'histoire et de la culture de l'Alberta. Avec la croissance et la diversification de cette population, on remarque également l'essor du vaste réseau provincial d'organismes et d'institutions de la francophonie qui soutient sa vitalité et contribue à la richesse culturelle et économique passée, présente et future de toute la province.

Politique en matière de francophonie

Rendue publique le 14 juin 2017 et réaffirmée en juin 2019, la Politique en matière de francophonie oriente le travail du gouvernement de l'Alberta qui vise à améliorer les services en français dans l'ensemble de la province et à soutenir la vitalité continue de la francophonie en Alberta. La Politique énonce les principes suivants :

« Le gouvernement de l'Alberta reconnaît les contributions économiques, culturelles et sociales qu'a apportées et que continue d'apporter la population d'expression française à la province, une population importante et plurielle. Par l'intermédiaire d'une interaction, d'une collaboration et d'un dialogue significatifs, le gouvernement s'engage à améliorer les services en français afin de soutenir la vitalité de la francophonie en Alberta, de manière ciblée et durable, et en fonction des ressources disponibles. »

La Politique fournit au gouvernement des lignes directrices claires pour renouveler sa relation avec la francophonie, ce qui mènera à un dialogue continu et significatif et, en définitive, à l'épanouissement de ses communautés.

La mise en œuvre de la Politique est continue et progressive, et elle se réalise en fonction des ressources disponibles; elle met l'accent sur l'importance de forger des relations significatives et productives avec la francophonie, et elle vise à assurer la vitalité et l'évolution continues de cette population importante. En cette période financière difficile, le gouvernement de l'Alberta devra prendre des décisions ardues, mais il est déterminé à répondre aux besoins des Albertains et des Albertaines de langue française.

« J'admire grandement le dévouement des Albertains et des Albertaines francophones envers leurs communautés. Ils ont compris l'importance d'établir des relations avec les gouvernements et de renforcer ces liens à tous les niveaux. »
La ministre Leela Sharon Aheer
Source : Discours de la ministre Aheer au Congrès annuel de la francophonie albertaine, le 19 octobre 2019

Plan d'action

Parmi les engagements énoncés dans la Politique, les ministères « développeront et publieront un plan pluriannuel dans lequel ils indiqueront les parties prenantes avec qui ils visent d'interagir, et les buts, objectifs et mesures visant à améliorer les services en français ». Dans l'esprit de la Politique, ce plan d'action constitue pour le gouvernement un engagement ferme de cibler des moyens novateurs d'améliorer les services en français en fonction des ressources disponibles. Le gouvernement de l'Alberta est déterminé à exploiter le pouvoir de la société civile et à responsabiliser ses communautés nombreuses et diversifiées. Il reconnaît que ces communautés sont les mieux placées pour recenser leurs besoins et croit que, lorsqu'elles ont la possibilité d'évoluer dans un environnement sans obstacle, les communautés mettent en place des services adaptés à leurs besoins. Bien que cette politique soit un engagement du gouvernement, les Albertains et Albertaines francophones jouent un rôle important dans l'amélioration des services en français et le développement de la vitalité de la francophonie.

Ce plan d'action triennal vise principalement à améliorer et à maintenir les services en français existants. Son contenu traduit les relations établies entre le gouvernement et les parties prenantes de la francophonie au cours des deux dernières années. Les initiatives visent à améliorer progressivement les services en français et à éliminer les obstacles à l'accès à ces services. Les efforts collectifs et collaboratifs continus des parties prenantes de la francophonie et des ministères, organismes, conseils et commissions du gouvernement continueront d'orienter l'amélioration des services en français dans l'ensemble de la province. Le présent plan se fonde sur la Politique, qui en est le document de référence clé.

Ce sont les ministères qui décident des initiatives qui figurent dans le plan. Les initiatives choisies répondent simultanément aux priorités articulées par les parties prenantes de la francophonie et s'inscrivent dans les ressources ministérielles disponibles. Les ministères bénéficient également des conseils du Secrétariat francophone et du Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie.

Rôles et responsabilités du Secrétariat francophone

La ministre responsable du Secrétariat francophone a reçu pour mandat d'orienter et de superviser la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie dans l'ensemble du gouvernement.

Depuis sa création en 1999, le Secrétariat francophone joue un rôle de liaison actif avec la francophonie de l'Alberta. Le Secrétariat aide les ministères à mettre en œuvre la Politique en collaboration avec la francophonie.

Le Secrétariat francophone est chargé de coordonner la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie et d'en rendre compte. En s'appuyant sur deux décennies d'activités de

liaison et de consultation, le Secrétariat francophone a conceptualisé le plan d'action en prenant les mesures suivantes :

- aider les ministères à dresser une liste des services existants en français;
- échanger des pratiques exemplaires sur la façon dont les ministères peuvent améliorer les services existants;
- fournir les données de recherche et l'information nécessaires afin d'aider les ministères à communiquer et à collaborer avec les parties prenantes francophones;
- fournir aux ministères une rétroaction et des conseils stratégiques sur les initiatives proposées;
- assurer l'accès à des services de traduction ou à des fonds fédéraux pour aider les ministères à atteindre leurs objectifs;
- tirer parti de l'expertise et de la sagesse du Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie pour appuyer les résultats escomptés par le gouvernement dans le cadre de la Politique.

Rôles et responsabilités des ministères

Les ministères sont responsables de prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre la Politique. Chaque ministère a désigné un haut fonctionnaire comme représentant ou porte-parole au sein du comité des sous-ministres adjoints sur la Politique en matière de francophonie.

Les ministères ont, entre autres, les responsabilités suivantes :

- entretenir des rapports avec le Secrétariat francophone pour appuyer la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie et contribuer à l'élaboration du plan d'action;
- miser sur un engagement et un dialogue constructifs avec les parties prenantes pour bien saisir les enjeux, tout comme les occasions qui se présentent ou qui pourraient se présenter pour répondre aux besoins actuels et futurs de la communauté;
- travailler avec les organismes, les conseils et les commissions du gouvernement pour mettre en œuvre la Politique en matière de francophonie;
- cerner des initiatives précises qui favoriseront la vitalité de la francophonie d'une façon ciblée et durable en fonction des ressources disponibles.

Rôles et responsabilités du Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie

En janvier 2018, le gouvernement de l'Alberta a établi le Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie (CCAF), qui se réunit au moins trois fois par année. Ce conseil veille à ce que les Albertains et les Albertaines d'expression française puissent partager leur opinion sur la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie. Il conseille aussi la ministre responsable du Secrétariat francophone sur les objectifs suivants :

- établir les priorités qui renforceront la vitalité de la communauté grâce à la création et à l'amélioration de services en français en fonction des ressources disponibles;
- favoriser la création et la prestation de services gouvernementaux en français en fonction des ressources existantes;
- optimiser l'utilisation des fonds provinciaux et des fonds fédéraux administrés par le ministère de la Culture, du Multiculturalisme et de la Condition féminine pour la prestation de services en français;
- évaluer l'efficacité des moyens pris pour atteindre les résultats prévus dans la Politique en matière de francophonie.

Ressources

Malgré une période économique difficile, le gouvernement de l'Alberta a accompli de grandes avancées pour améliorer les services en français partout dans la province, et il continue d'offrir un éventail de services et de mesures de soutien en français. En fonction des ressources disponibles, le gouvernement de l'Alberta cherchera à optimiser ces ressources pour atteindre les objectifs de la Politique en matière de francophonie. Dans cette optique, le gouvernement de l'Alberta cherchera à obtenir sa juste part du financement fédéral pour les langues officielles. L'avenir de la francophonie dans l'Ouest canadien est en Alberta, et les Albertains et les Albertaines francophones ne devraient pas être traités différemment des francophones des autres régions du Canada.

Plan d'action 2020-2023

Mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie

Les initiatives pangouvernementales de la présente section correspondent aux principes directeurs, aux buts et aux démarches décrits dans la Politique en matière de francophonie. Elles sont regroupées sous trois objectifs :

- renforcer la capacité du gouvernement à améliorer et à créer des services et des mesures de soutien en français;
- créer, améliorer et assurer des services et des mesures de soutien ciblées et durables en français;
- fournir des renseignements et des ressources en français aux Albertains et Albertaines d'expression française.

Le plan évoluera au fil du temps alors que les ministères continueront de collaborer avec les membres de la francophonie albertaine. Cette communauté diversifiée et active se compose d'un vaste réseau d'organismes et d'institutions qui œuvrent dans de nombreux secteurs partout dans la province et qui contribuent à l'essor et à la vitalité de la francophonie. Au sein de ce réseau, le gouvernement de l'Alberta reconnaît officiellement comme parties prenantes clés l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et les autorités scolaires régionales francophones (Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta).

Renforcer la capacité du gouvernement à améliorer et à créer des services et des mesures de soutien en français

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Négocier et mettre en œuvre la nouvelle Entente Canada-Alberta sur les services en français 2020-2023 pour améliorer et renforcer les services gouvernementaux en français.	◆	◆	◆
Créer et offrir des séances de sensibilisation sur la Politique en matière de francophonie et la francophonie albertaine à l'intention du personnel de la fonction publique de l'Alberta, ce qui aidera les fonctionnaires à mieux tenir compte des perspectives de la francophonie	◆	◆	◆

lors de la création, de la mise en œuvre et de l'évaluation de services, de programmes et de politiques.			
Maintenir et promouvoir les lignes directrices établies et créer des outils pour aider les ministères à tenir compte des connaissances et des capacités des soumissionnaires à fournir des services ou des programmes en français lorsque ces services et programmes font l'objet d'appels d'offres.	◆	◆	◆
Mener et mettre à jour une analyse de la conjoncture liée aux objectifs et aux priorités de la francophonie de l'Alberta dans l'ensemble de ses secteurs d'activités et partout dans la province.	◆	◆	◆

Créer, améliorer et assurer des services et des mesures de soutien en français

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Créer et mettre en œuvre une offre active de services en français propre à l'Alberta, afin que la population albertaine francophone connaisse bien les ressources et les services offerts en français par le gouvernement.	◆	◆	◆
Assurer un soutien continu au Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie, qui a pour mandat de fournir des conseils sur la mise en œuvre et l'évaluation de la Politique en matière de francophonie à la ministre responsable du Secrétariat francophone.	◆	◆	◆
Sensibiliser la population aux symboles de la francophonie, tels que le drapeau franco-albertain (symbole de distinction en vertu de la loi sur les emblèmes de l'Alberta [<i>Emblems of Alberta Act</i>]) et aux activités spéciales comme le « Mois de la francophonie albertaine » en mars.	◆	◆	◆

Fournir des renseignements et des ressources en français

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Créer et publier un plan d'action pluriannuel de mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie en français et en anglais, et en faire une mise à jour chaque année.	◆	◆	◆
Créer et publier un rapport annuel en français et en anglais concernant la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie.		◆	◆
Établir une démarche coordonnée afin que la réponse à la correspondance ministérielle reçue en français, ou en anglais et en français, se fasse dans cette même ou ces mêmes langue(s).	◆	◆	◆
Identifier, traduire en français et promouvoir les documents imprimés ou numériques qui sont destinés aux enfants d'âge scolaire et aux jeunes ainsi qu'à leurs parents/tuteurs et qui répondent aux critères de la Politique en matière de francophonie.	◆	◆	◆

Initiatives prioritaires des ministères

Affaires municipales

Le ministère des Affaires municipales contribue à la vitalité des communautés de l'Alberta en aidant les municipalités à offrir une administration locale bien gérée. Bien que le ministère des Affaires municipales ne dirige pas la prestation des services municipaux, il gère les programmes de subventions municipales, effectue des vérifications et des inspections municipales, et entreprend d'autres activités de consultation. Le Ministère contribue également à assurer la sécurité des collectivités en faisant la promotion de la sécurité incendie, en veillant à ce que la construction et l'entretien des bâtiments et du matériel respectent les normes de sécurité appropriées, et en dirigeant la coordination, la collaboration et la coopération de tous les organismes qui participent à la prévention, à la préparation, à l'intervention et au rétablissement en cas de catastrophe et d'urgence dans la province. Les conseils quasi judiciaires indépendants et impartiaux du Ministère favorisent également des décisions justes et opportunes sur les questions d'évaluation, d'indemnisation et d'aménagement du territoire.

L'un des principaux objectifs du Ministère pour appuyer la Politique en matière de francophonie de l'Alberta est de contribuer à la vitalité des communautés francophones de l'Alberta en soutenant les bibliothèques publiques grâce aux subventions de fonctionnement qui aident les membres des communautés francophones à constituer des collections pour répondre aux besoins locaux. Le Ministère gère également le réseau de conseils de bibliothèques municipales qui offrent à tous les Albertains et Albertaines un accès aux services de bibliothèques publiques à l'échelle de la province, qui comprend l'accès à des documents imprimés et électroniques en français.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Association bilingue des municipalités de l'Alberta (ABMA)
- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux
- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)
- Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Maintenir l'accès à plus de 500 journaux et magazines de langue française grâce aux portails des bibliothèques locales vers PressReader et RBDigital Magazines, ainsi qu'aux livres électroniques et aux collections imprimées de langue française offertes par l'intermédiaire du réseau de bibliothèques de l'Alberta.	◆	◆	◆
Discuter avec les parties prenantes francophones des documents sur la sécurité incendie produits en français et distribués chaque année dans les écoles. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆
Maintenir et promouvoir l'accès à la version française de la ressource destinée aux enseignants intitulée « Développer des communautés par l'entremise d'un gouvernement à l'échelle locale ». * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆
Maintenir et promouvoir l'accès aux versions françaises des formulaires de la loi sur l'élection des autorités locales (<i>Local Authorities Election Act</i>) exigés pour les candidats et les directeurs du scrutin dans le cadre d'élections locales (conseils scolaires ou conseils municipaux).	◆	◆	◆
Maintenir et promouvoir l'accès à la version française des fiches de renseignements sur le Programme de reprise après sinistre et des Directives d'aide aux sinistrés afin d'aider les familles francophones sinistrées à accéder aux mesures de soutien du gouvernement.	◆	◆	◆
Continuer de permettre à des demandeurs de faire venir des interprètes pour les aider pendant les procédures auprès de divers conseils (Municipal Government Board, New Home Buyer Protection Board, Land Compensation Board et Surface Rights Board).	◆	◆	◆

Agriculture et Forêts

Le ministère de l'Agriculture et des Forêts est responsable des lois, des politiques, des règlements, des programmes et des services liés au développement durable des secteurs agricole et forestier. Le Ministère vise à renforcer la confiance du public en matière de sécurité des systèmes de production alimentaire de la province et à protéger les Albertains et Albertaines contre les risques de feux échappés, à renforcer les collectivités rurales et les industries agricole et forestière de l'Alberta et à gérer les forêts de la Couronne.

Tous ces résultats seront plus faciles à atteindre si la francophonie a un meilleur accès à des renseignements et des services qu'elle comprend de la part du ministère de l'Agriculture et des Forêts. L'avantage concurrentiel de l'Alberta sera renforcé grâce à l'amélioration des relations avec la francophonie à mesure que l'information deviendra plus accessible aux membres et aux groupes francophones des secteurs de l'agriculture et de la foresterie qui contribuent à la prospérité des collectivités rurales de la province.

Partie prenante clé de la francophonie

- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Publier et promouvoir des ressources éducatives d'appui en français produites par des organismes du milieu agricole et affichées dans le site Web d'Agriculture Education (de la maternelle à la 12 ^e année). * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆
Examiner, promouvoir et rendre disponibles des ressources en français sur la transformation alimentaire et le développement des produits alimentaires.	◆	◆	◆

Commission de la fonction publique

La Commission de la fonction publique (CFP) offre des services et des programmes de ressources humaines (RH) opportuns et efficaces pour permettre à la fonction publique de l'Alberta (FPA) et aux organismes, conseils et commissions d'offrir des services de grande qualité aux Albertaines et aux Albertains à un coût comparable à celui d'administrations semblables. La CFP appuie les ministères dans leurs efforts en matière de ressources humaines liés à la mise

en œuvre de la Politique en matière de francophonie, notamment le recrutement pour les postes où la maîtrise du français est requise ou serait un atout.

Parties prenantes clés de la francophonie

- La Commission de la fonction publique aide les ministères, les organismes, les conseils et les commissions du gouvernement de l'Alberta à se rapprocher des objectifs de la Politique en matière de francophonie en ce qui a trait à leurs ressources humaines. La Commission n'a pas de parties prenantes externes.

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Aider les ministères à promouvoir les rôles de recrutement qui nécessitent des compétences en français auprès des Albertains et Albertaines d'expression française.	◆	◆	◆
Aider les organismes, les conseils et les commissions dans leurs démarches de recrutement pour les postes qui nécessitent des compétences en français. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆
Accroître la sensibilisation à la Politique en matière de francophonie dans la fonction publique de l'Alberta.	◆	◆	◆

Communications et Consultations publiques

Communications et Consultations publiques est un ministère pangouvernemental qui offre des services de communication, de relations publiques et de marketing aux ministères afin d'améliorer les communications entre la population albertaine et le gouvernement de l'Alberta. Communications et Consultations publiques participe à la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie en aidant les ministères à élaborer des produits de communication en français, y compris des pages Web sur alberta.ca.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA)
- Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Améliorer la portée et l'étendue du contenu offert en français dans le site Web Alberta.ca. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆
Maintenir une démarche coordonnée pour publier les communiqués de presse du gouvernement de l'Alberta en français et en anglais lorsque le contenu se rapporte à des services ou à d'autres mesures de soutien en français. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆

Conseil du Trésor et Finances

Le ministère du Conseil du Trésor et des Finances (CTF) est responsable de la planification budgétaire, de la gestion financière et de l'analyse économique, ainsi que de l'administration des programmes de l'impôt et du revenu. Le CTF assure la surveillance stratégique et réglementaire des secteurs de l'alcool, des jeux, du cannabis, des finances, des valeurs mobilières, des assurances et des pensions de l'Alberta. Par l'entremise de la Commission de la fonction publique (qui figure séparément dans le présent plan d'action), le CTF veille à ce que l'Alberta dispose d'une fonction publique professionnelle et non partisane au service des Albertains et Albertaines. Le Ministère est également chargé de fournir des services de communication, de relations publiques et de marketing au gouvernement par l'entremise de Communications et Consultations publiques (qui figurent dans une section distincte du présent plan d'action).

Le Ministère appuie la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie en fournissant des analyses et des rapports sur la francophonie en Alberta.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux
- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
La Division de la politique économique et fiscale (Economics and Fiscal Policy) et le Bureau des statistiques et de l'information (Office of Statistics and Information) fourniront des rapports et des analyses aux ministères concernant la francophonie de l'Alberta.	◆	◆	◆
* Suite du Plan d'action 2018-2021			

Culture, Multiculturalisme et Condition féminine

Le ministère de la Culture, du Multiculturalisme et de la Condition féminine (CMCF) appuie l'entière participation des Albertains et Albertaines aux sphères sociale et économique de la province et met en œuvre des stratégies qui appuient des collectivités dynamiques, actives, résilientes, diversifiées et inclusives. En plus de préserver et de promouvoir les cultures, le patrimoine et les traditions uniques de tous les Albertains et Albertaines, le CMCF reconnaît et célèbre l'histoire et les cultures de longue date de l'Alberta francophone. En tant que ministère responsable du Secrétariat francophone, le CMCF supervise la mise en œuvre globale de la Politique en matière de francophonie et fournit un soutien administratif au Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie.

Avec les initiatives suivantes du Plan d'action de la Politique en matière de francophonie, le CMCF s'engage à travailler en collaboration avec d'autres ministères et à favoriser la mobilisation et les partenariats avec les parties prenantes de la francophonie afin d'offrir des programmes et des services qui répondent aux besoins des Albertains et Albertaines d'expression française. En agissant ainsi, le CMCF permet à toute la population albertaine de célébrer la diversité et de participer pleinement au développement économique et social de la province.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA)
- Fédération du sport francophone de l'Alberta (FSFA)
- Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA)
- Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA)
- Société historique francophone de l'Alberta (SHFA)
- Réseau en immigration francophone de l'Alberta (RIFA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Reconnaître la Société historique francophone de l'Alberta (SHFA) en tant qu'organisme provincial voué au patrimoine et lui accorder un financement opérationnel.	◆	◆	◆
Poursuivre les travaux d'archivage des documents d'archives de l'Alberta et de la Saskatchewan sur les Oblats de Marie Immaculée aux Archives provinciales de l'Alberta et explorer les possibilités de promouvoir l'histoire tirée de ces découvertes. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆
Établir des liens avec des communautés de différentes cultures francophones pour comprendre comment le gouvernement de l'Alberta peut répondre à leurs besoins multiculturels en français.	◆	◆	◆
Mettre en valeur ou promouvoir des femmes francophones contemporaines ou historiques éminentes pendant la Semaine de l'égalité des sexes, le Mois de l'histoire des femmes ou tout au long de l'année.	◆	◆	◆
Élaborer des documents de campagne de sensibilisation du public en français sur la violence faite aux femmes et aux filles.	◆	◆	◆
Promouvoir une initiative de reconnaissance des bénévoles auprès des communautés francophones de l'Alberta, y compris la traduction de matériel promotionnel et de formulaires de demande en ligne.	◆	◆	◆
Aider les organismes francophones sans but lucratif à améliorer leurs méthodes de gouvernance en traduisant en français le programme de base renouvelé sur la gouvernance des conseils d'administration.		◆	
Promouvoir les programmes de subventions aux communautés auprès des parties prenantes de la francophonie et accroître l'accès de ces intervenants au financement.	◆	◆	◆
Mettre en valeur et promouvoir le patrimoine, les contributions et la vitalité soutenue de la francophonie lors d'événements comme le Mois de l'histoire des Noirs, les	◆	◆	◆

Journées de la culture et le Mois de la francophonie de l'Alberta.			
Travailler avec les parties prenantes de la francophonie pour favoriser la participation et la capacité des Albertains et Albertaines d'expression française aux événements culturels et sportifs de langue française.	◆	◆	◆
Assurer la coordination et le soutien au Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie et son engagement continu.	◆	◆	◆
La ministre responsable du Secrétariat francophone réunira les ministres de l'Alberta responsables des principaux domaines prioritaires afin de renforcer la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie.	◆	◆	◆
Acquérir un aperçu des perspectives et de la considération des francophones au cours des exercices de planification stratégique, organisationnelle et opérationnelle et d'analyse de conjoncture.	◆	◆	◆
Élaborer et mettre en œuvre un cadre complet de mesure du rendement pour la Politique en matière de francophonie.	◆	◆	◆
Améliorer les services offerts en français au Musée de paléontologie Royal Tyrrell. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆		
Continuer d'offrir du contenu en français et encourager sa production dans les médias, les expositions et les panneaux dans l'ensemble du Musée royal de l'Alberta. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆		
Enrichir les programmes scolaires offerts en français à la chapelle du Père Lacombe. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆		
Augmenter la valeur de la collection de la Alberta Foundation for the Arts (AFA) en encourageant les artistes francophones à s'identifier dans leurs demandes de subventions auprès de l'organisme. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆

Sensibiliser à la francophonie tous les conseils du ministère de la Culture, du Multiculturalisme et de la Condition féminine. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆
Soutenir la communauté sportive francophone en renforçant la capacité du Programme national de certification des entraîneurs de façon que son personnel puisse former des entraîneurs d'expression française au chapitre de l'initiation à la compétition. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆		
Faciliter l'intégration de la Fédération du sport francophone de l'Alberta (FSFA) dans les réseaux et les programmes de sports et d'activité physique. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆		

Éducation

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta valorise et appuie l'éducation en français. Un élève sur trois en Alberta apprend le français dans une école francophone, une école d'immersion française ou une école enseignant le français langue seconde. Le ministère de l'Éducation de l'Alberta encourage les occasions pour tous les élèves de l'Alberta d'apprendre le français, et il propose des mesures de soutien, un programme d'études et des évaluations provinciales en français et en anglais.

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta respecte aussi l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, et fournit aux enfants d'ayants droit francophones une éducation de qualité en français. De surcroit, le Ministère reconnaît l'importance de l'éducation de la petite enfance et offre des programmes de francisation aux autorités régionales francophones. La francisation aide les enfants et les élèves admissibles à acquérir les compétences linguistiques en français qui leur permettent de s'intégrer pleinement sur les plans social, scolaire et culturel dans la communauté francophone et dans la société canadienne en général.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Alberta French Language Education Consortium (AFLEC)
- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA)
- Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta
- Canadian Parents for French
- Centre francophone de l'éducation à distance (CFÉD)

- Conseil scolaire Centre-Nord
- Conseil scolaire Centre-Est
- Conseil scolaire FrancoSud
- Conseil scolaire Nord-Ouest
- Consortium provincial francophone pour le perfectionnement professionnel
- Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)
- Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA)
- Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Assurer un engagement significatif auprès des parties prenantes de la francophonie grâce à une communication opportune, pertinente et claire de la part du Ministère. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆
Optimiser les investissements dans l'éducation en français au moyen du « Plan d'action pour les langues officielles – 2018-2023 : Investir dans notre avenir » du gouvernement fédéral et d'autres mécanismes de financement fédéral. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆
Travailler avec le Secrétariat francophone pour élaborer des lignes directrices, des ressources et des processus destinés à appuyer la publication de documents imprimés ou numériques en français et en anglais pour les enfants et les jeunes d'âge scolaire, ainsi que leurs parents/tuteurs. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆
Rencontrer périodiquement les ministères partenaires (c.-à-d. les ministères de l'Enseignement postsecondaire et des Services à l'enfance) afin d'établir des liens et favoriser une sensibilisation aux activités respectives de chacun, ainsi que faciliter une transition harmonieuse pour les francophones dans le continuum de l'éducation francophone.	◆	◆	◆

Emplois, Économie et Innovation

Le ministère des Emplois, de l'Économie et de l'Innovation dirige les efforts qui visent à faire croître l'économie de l'Alberta en offrant des programmes et des services stratégiques qui misent sur le soutien des entrepreneurs et des créateurs d'emplois de l'Alberta, et qui visent à attirer des investissements, à accroître le commerce, à renforcer l'industrie du tourisme de l'Alberta et à assurer un environnement commercial novateur et concurrentiel.

Résultats :

- soutenir les entrepreneurs, les entreprises et les collectivités afin de stimuler la croissance et la création d'emplois;
- attirer, maintenir et accroître les investissements en Alberta et augmenter le commerce;
- optimiser le système d'innovation de l'Alberta pour appuyer la croissance économique;
- renforcer l'industrie du tourisme afin de créer des emplois et de favoriser la croissance économique.

Pour bâtir une économie vigoureuse, robuste et dynamique, le Ministère appuie la Politique en matière de francophonie en travaillant avec les entreprises et les communautés touristiques francophones.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDEA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Conformément à la Stratégie décennale en matière de tourisme, soutenir les entreprises et les communautés touristiques francophones en favorisant l'élaboration et la promotion d'expériences touristiques francophones pour faire croître l'économie touristique en Alberta.	◆	◆	◆

Énergie

Le ministère de l'Énergie représente les intérêts des Albertains et Albertaines en tant que propriétaire des ressources pétrolières et gazières de la province, et il contribue à la prospérité durable par l'exploitation responsable des ressources, l'accès aux marchés mondiaux et l'efficacité, l'intendance et la réglementation efficaces des systèmes d'énergie et de ressources minérales.

Le travail du Ministère bénéficiera d'une relation plus étroite avec les Albertains et Albertaines d'expression française grâce à une meilleure compréhension et à la prise en compte des points de vue des francophones de l'Alberta dans les activités du Ministère. Le Ministère pourra ainsi échanger des renseignements pertinents sur son travail dans le secteur de l'énergie de l'Alberta avec un plus grand nombre de parties prenantes, y compris les francophones de l'Alberta.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)
- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Avec l'apport de parties prenantes et de partenaires comme le CDÉA, cibler, traduire et promouvoir de l'information pertinente et significative pour les francophones de l'Alberta.	◆	◆	◆
Promouvoir la communication bilatérale entre le ministère de l'Énergie et les parties prenantes de la francophonie afin de mieux faire connaître le travail et les priorités de chacun.	◆	◆	◆

Enseignement postsecondaire

Le ministère de l'Enseignement postsecondaire appuie les Albertains et Albertaines en leur offrant un système d'apprentissage et des programmes de formation pour les préparer à intégrer le marché du travail. Grâce à ses investissements dans les personnes, l'infrastructure et la capacité de recherche, le secteur de l'enseignement postsecondaire contribue à la création d'emplois, à l'innovation et au perfectionnement de travailleurs qualifiés qui ont une grande capacité d'adaptation et qui contribuent à une économie concurrentielle. Cela comprend l'approbation de programmes et le financement (y compris le financement fédéral) de programmes en français dans 13 établissements de l'Alberta et plusieurs fournisseurs communautaires de services d'éducation pour adultes, ainsi que l'aide financière aux étudiants et aux apprentis, francophones ou non, qui désirent poursuivre leurs études secondaires. Grâce à ses diverses fonctions, le Ministère aide les étudiants francophones et les autres étudiants à apprendre en français, à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour obtenir un emploi et contribuer à leur communauté.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Établissements postsecondaires, y compris l'Université de l'Alberta, l'Université de Calgary et plusieurs autres établissements qui offrent des programmes en français.

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Collaborer avec les établissements d'enseignement postsecondaire pour offrir des programmes supplémentaires en français dans le cadre de l'accord bilatéral conclu en vertu du Protocole relatif à l'enseignement dans les langues officielles (PLOE), qui est une entente de partage équitable des coûts entre le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement fédéral.	◆	◆	◆
Faciliter la tâche au Comité d'accès aux programmes collégiaux de langue française afin qu'il commence son travail qui vise à appuyer la mobilité des étudiants durant leur cheminement (p. ex., le cheminement des apprenants dans leurs études postsecondaires, y compris leur entrée, leur progression, leur retour ou leur reprise d'études postsecondaires après leur travail ou leur carrière et la reconnaissance de leurs acquis, comme la transition de l'école secondaire, le transfert entre les établissements, l'évaluation et la reconnaissance des acquis par l'expérience, etc.). Le comité misera sur le cheminement des apprenants et la reconnaissance des acquis en lien avec le programme de langue française, du secondaire au postsecondaire, et au niveau postsecondaire, afin de favoriser un meilleur accès et une meilleure mobilité pour les étudiants francophones dans le système d'apprentissage des adultes en Alberta.	◆	◆	◆
Rencontrer périodiquement les ministères partenaires (c.-à-d. les ministères de l'Éducation et des Services à l'enfance) afin d'établir des liens et de favoriser une sensibilisation aux activités respectives de chacun, ainsi que de faciliter une transition harmonieuse pour les francophones dans le continuum de l'éducation francophone.	◆	◆	◆

Environnement et Parcs

Le ministère de l'Environnement et des Parcs, qui comprend plus de 20 organismes publics et organismes administratifs délégués, vise à appuyer la santé et l'intégrité de l'environnement et des écosystèmes, le développement économique durable, le bien-être public et la santé et la sécurité des personnes. Cela suppose des consultations, une collaboration et des partenariats efficaces avec tous les Albertains et Albertaines, y compris les francophones. Grâce à l'engagement du ministère de l'Environnement et des Parcs à mobiliser et à consulter toutes les parties prenantes, y compris les intervenants francophones, les initiatives suivantes du Plan d'action de la Politique en matière de francophonie amélioreront les opérations en permettant aux visiteurs de vivre une expérience sûre et agréable dans les parcs et les terres publiques de l'Alberta.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibler, traduire et promouvoir le matériel didactique en français et les ressources éducatives en ligne du Ministère conformément aux lignes directrices de la Politique en matière de francophonie.	◆	◆	◆

Infrastructure

Le ministère de l'Infrastructure est responsable de la planification à long terme des infrastructures publiques provinciales pour appuyer les principaux programmes sociaux, les services et le développement économique. Le Ministère conçoit, construit, gère et entretient les installations appartenant au gouvernement et exploitées par celui-ci, et collabore avec d'autres ministères pour veiller à ce que l'infrastructure du système scolaire et de la santé réponde aux besoins de tous les Albertains et Albertaines. De plus, le Ministère fournit des services de logement et gère un vaste portefeuille d'installations qui lui appartiennent et qu'il loue, tout en maintenant la responsabilité financière et en optimisant leur valeur pour les contribuables.

Les mesures du Ministère en lien avec la Politique en matière de francophonie sont liées au résultat 1 du Plan opérationnel de 2020-2023, qui consiste à trouver des solutions d'infrastructure novatrices, adaptées et responsables qui répondent aux besoins actuels et futurs de la province. Les efforts d'Infrastructure visant à améliorer les services offerts en français en répondant en

français à la correspondance ministérielle reçue en français et en augmentant l'information en ligne offerte en français pour les projets scolaires francophones sont des exemples de solutions réalisables et adaptatives pour répondre aux besoins actuels et futurs de la province.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux
- Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Traduire les renseignements qui concernent les projets de construction d'écoles francophones dans le site Web du gouvernement de l'Alberta https://projects.alberta.ca/ (en anglais seulement).	◆	◆	
* Suite du Plan d'action 2018-2021			

Justice et Solliciteur général

Le ministère de la Justice et du Solliciteur général veille à ce que tous les Albertains et Albertaines puissent vivre dans des collectivités sûres tout en ayant accès à un système de justice équitable et novateur, géré conformément à la loi. En collaboration avec des partenaires de l'application de la loi, de la santé, de la magistrature, des services sociaux et du système de justice pénale, ainsi qu'avec d'autres intervenants, le Ministère a une responsabilité directe ou partagée à l'égard de tous les éléments du système de justice. Les principaux résultats du Ministère sont les suivants :

- les Albertains et Albertaines sont en sécurité et protégés;
- le système de justice de l'Alberta est juste et efficace;
- les Albertains et Albertaines sont soutenus dans leurs interactions avec le système de justice.

Le Ministère s'est engagé à fournir des services de grande qualité, accessibles et axés sur les citoyens. Conformément à ses priorités, le Ministère cible les principaux documents et services d'information et d'éducation du système de justice pour la prestation de services en français aux Albertains et Albertaines d'expression française.

Partie prenante clé de la francophonie

- Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Traduire en français et promouvoir les documents des Resolution and Court Administration Services (services de résolution et d'administration des tribunaux). * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	
S'assurer que les principaux documents d'information sur les services aux victimes sont offerts en français et accessibles aux francophones de l'Alberta. Ces documents sont promus et disponibles dans le Web et par la poste (c.-à-d. les déclarations de la victime, les déclarations au nom de la collectivité et les demandes de prestations financières et de dédommagement).	◆	◆	◆
Étudier davantage la possibilité d'utiliser le téléphone, les supports audiovisuels et la traduction écrite dans les tribunaux, dans le cadre de services de résolution et des travaux d'autres secteurs du Ministère. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆		

Relations avec les Autochtones

Le ministère des Relations avec les Autochtones est responsable des initiatives qui visent à accroître la sécurité et la prospérité économiques des peuples autochtones de l'Alberta. Le Ministère fournit des conseils d'expert, une orientation et des connaissances spécialisées à d'autres ministères afin d'améliorer l'inclusion des perspectives autochtones dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques, des programmes et des initiatives. Le Ministère est au cœur de la collaboration intergouvernementale et répond aux principaux moteurs et politiques autochtones, comme le soutien au Secrétariat francophone pour assurer l'inclusion appropriée des perspectives autochtones dans la surveillance de la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie.

Pour permettre la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie, le Ministère s'efforcera d'appuyer les demandes des intervenants autochtones et de la communauté francophone pour l'établissement de relations, la collaboration sur les questions autochtones et l'échange d'information sur les initiatives provinciales.

Les résultats attendus pour la francophonie sont de nouvelles relations améliorées entre la communauté francophone et les gouvernements, les collectivités, les groupes, l'industrie et les organisations autochtones.

Partie prenante clé de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Soutenir les demandes des communautés francophones et des intervenants autochtones de l'Alberta pour discuter et comprendre les initiatives autochtones provinciales et les possibilités de collaboration sur les questions autochtones.	◆	◆	◆

Santé

Le ministère de la Santé veille à ce que les Albertains et Albertaines reçoivent les bons services de soins de santé, au bon moment, au bon endroit, fournis par les bons fournisseurs de soins de santé et les bonnes équipes. Le Ministère englobe le ministère de la Santé, les Alberta Health Services (AHS) [Services de santé de l'Alberta] et le Health Quality Council of Alberta (conseil albertain en matière de qualité des services de santé).

Le ministère de la Santé met en œuvre l'orientation stratégique du gouvernement de l'Alberta en matière de santé et est responsable de l'ensemble des politiques, de la législation et de la surveillance du rendement du système de santé. Ses principales fonctions comprennent : conseiller le gouvernement sur les politiques, les lois et les normes en matière de santé, protéger la santé publique et promouvoir le bien-être, assurer la qualité, planifier l'infrastructure des immobilisations, superviser la prestation des soins de santé, appuyer la gestion de l'information et la technologie qui permettent aux professionnels de la santé de travailler, financer le système de santé et assurer la surveillance générale.

L'Alberta Health Services est l'autorité sanitaire responsable de la prestation d'une partie importante des services de santé dans l'ensemble de la province. Le Health Quality Council of Alberta est un conseil réglementé chargé de surveiller la qualité des services de santé et la sécurité des patients.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Réseau Santé Albertain (RSA)
- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux

- Centre de santé communautaire Saint-Thomas
- Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta
- Fédération des aînés franco-albertains (FAFA)
- Fédération du sport francophone de l'Alberta (FSFA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Fournir au Centre de santé communautaire Saint-Thomas du financement par l'entremise d'un plan de relation alternative (PRA) pour élargir les services de soins de santé primaires et interdisciplinaires fournis à la communauté francophone et à la communauté d'Edmonton en général. Le PRA clinique élargi sera axé sur la prestation de services supplémentaires en médecine familiale, en physiothérapie et en psychiatrie.	◆	◆	
Former et soutenir le personnel quant à l'utilisation des services d'interprétation médicale par téléphone offerts en français 24 heures sur 24. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆
Maintenir le poste de coordonnateur des services en français qui coordonne les services de traduction, aide les clients à naviguer dans le système de santé, met à jour les documents d'information sur la santé, recrute des fournisseurs de soins de santé francophones et établit des partenariats avec des groupes et des organismes communautaires pour promouvoir le soutien aux populations francophones de la zone nord du RSA.	◆	◆	◆
Créer un répertoire complet des services de santé offerts en français et en faire la promotion auprès des communautés francophones. Ce travail pluriannuel commencera par l'identification des services et des mesures de soutien dans la zone nord et s'étendra à d'autres zones du RSA et à d'autres services en dehors du RSA (comme les réseaux des premiers soins) au fil du temps. Une fois le répertoire établi, on explorera les possibilités de mieux le faire connaître aux francophones de l'Alberta.	◆	◆	◆
Traduire les pages Web sur les maladies transmissibles en français et en faire la promotion. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆		

Traduire les pages Web sur l'immunisation en français et en faire la promotion. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆		
Traduire les pages imprimées et Web sur la protection des personnes recevant des soins ainsi que les ressources connexes en français et en faire la promotion. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆		
Traduire les pages Web sur les ressources liées à l'accès au régime public de soins de santé de l'Alberta en français et en faire la promotion.	◆	◆	◆
Traduire les pages Web sur les ressources liées à l'accès à l'assurance maladie et l'assurance médicaments de l'Alberta en français et en faire la promotion.	◆	◆	◆
Traduire les ressources liées à la santé mentale (<i>Mental Health Act</i>) en français et en faire la promotion.	◆	◆	◆
Traduire les ressources associées à l'identifiant unique de votre bébé en français et en faire la promotion.	◆	◆	◆

Services à l'enfance

Le ministère des Services à l'enfance est responsable d'un continuum de mesures de soutien et de services pour les enfants, les jeunes et les familles, des programmes de la petite enfance aux services de prévention et d'intervention, y compris les services de placement chez des proches ou en famille d'accueil, les services d'adoption et de post-intervention. Ces programmes et services mettent l'accent sur la sécurité et le bien-être des enfants et des jeunes et la responsabilisation à cet égard. Le plan opérationnel des Services à l'enfance reconnaît que « le bien-être des enfants et des jeunes est soutenu par la préservation de liens permanents avec leur culture [...] et leurs communautés [...] ». Dans cette optique, le Ministère appuie la croissance et la vitalité continues de la francophonie en favorisant le soutien à la petite enfance et en éliminant les obstacles linguistiques à l'accès aux services universels. En conformité avec le Cadre de bien-être et de résilience du Ministère, les initiatives de la Politique en matière de francophonie des Services à l'enfance misent sur des programmes qui sont plus inclusifs. On s'attend à ce que les Albertains et les Albertaines d'expression française aient accès à des programmes adaptés à leur culture et à ce que la langue ne soit pas un obstacle à l'obtention de services.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Future Francophone Family Resource Network (FFRN)
- Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Aider les francophones à passer de l'ancien réseau des centres d'appui parental vers le nouveau FFRN.	◆	◆	◆
Traduire, promouvoir et mettre à disposition les feuillets d'information en français au sujet de la politique d'intervention auprès des enfants.	◆		
Veiller à ce que les services d'interprétation soient disponibles et utilisés par le personnel chargé des interventions auprès des enfants.	◆	◆	◆
Dans le cadre du projet pilote du Centre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE), appuyer la diversité linguistique et l'acquisition d'une langue, notamment les communautés francophones.	◆		
Améliorer l'accès des parents au site Web de stratégie pour rester positif et au cours en ligne Triple P – Pratique parentale positive offerts en français, et en faire la promotion.	◆		
Rencontrer périodiquement les ministères partenaires (c.-à-d. les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement postsecondaire) afin d'établir des liens et de favoriser une sensibilisation aux activités respectives de chacun, ainsi que de faciliter une transition harmonieuse pour les francophones dans le continuum de l'éducation francophone.	◆		

Services sociaux et communautaires

Le ministère des Services sociaux et communautaires existe pour favoriser l'inclusion sociale des Albertains et Albertaines. Le Ministère collabore avec des partenaires communautaires et gouvernementaux pour assurer la stabilité, la participation et l'inclusion des Albertains et Albertaines dans leurs collectivités. Les Services sociaux et communautaires s'engagent à faire preuve de responsabilité financière et à veiller à ce que ces mesures de soutien soient viables pour les générations futures. Le Ministère finance une gamme de programmes et de services

pour les Albertains et Albertaines dans les domaines du soutien aux personnes handicapées, de la prévention de la violence familiale et sexuelle, du bien-être communautaire et de la résilience, des services d'emploi, de stabilité du logement, de soutien aux sans-abris et de stabilité financière. Le Ministère facilite la prestation de divers services en français, y compris des services d'orientation professionnelle et d'emploi, une dotation en personnel multilingue complétée par des services de traduction et des documents en français imprimés et dans le Web en matière d'emploi, de services de prévention de la violence familiale, de prévention de l'intimidation et sur la manière d'obtenir de l'aide pour lutter contre l'intimidation.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux.
- Intervenants qui offrent des programmes et services d'emplois aux francophones de l'Alberta.

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Promouvoir le répertoire de documents d'information et de ressources en français portant sur les carrières, l'apprentissage et l'emploi, pour aider les jeunes et les étudiants, les nouveaux employés et les jeunes travailleurs, ainsi que les nouveaux arrivants d'expression française au Canada. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆
Fournir un financement pour les services d'orientation de carrière et d'emploi en français.	◆	◆	◆
Maintenir et promouvoir un processus qui permet aux clients francophones d'être servis en français.	◆	◆	◆
Aider les personnes et les familles touchées par la violence familiale et l'intimidation en faisant la promotion et en assurant la distribution des ressources existantes en français dans le site Web du gouvernement et en misant sur une collaboration continue avec les fournisseurs de services de la francophonie. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆

Personnes âgées et Logement

Le Ministère est composé du ministère des Personnes âgées et du Logement (Department of Seniors and Housing) et de l'Alberta Social Housing Corporation. Le Ministère favorise le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées de l'Alberta et de ceux et celles qui ont besoin d'un logement abordable. Pour atteindre ces résultats, le Ministère travaille avec des groupes de personnes âgées, les Albertains et Albertaines qui ont besoin d'aide au logement et d'autres parties prenantes, notamment les familles et les fournisseurs de soins, les collectivités, les organismes de services aux personnes âgées, les organismes de gestion du logement, les fournisseurs de logements et d'autres partenaires gouvernementaux. Le Ministère apporte également un soutien au Conseil de liaison des Forces canadiennes du gouvernement de l'Alberta. Les initiatives suivantes du Plan d'action de la Politique en matière de francophonie renouvellent l'engagement auprès des parties prenantes de la francophonie et améliorent l'accès aux ressources ministérielles importantes en français.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Fédération des aînés franco-albertains (FAFA)
- Centre de ressources pour les familles militaires
- Réseau Santé Albertain (RSA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Identifier des ressources pertinentes, telles que des publications, des brochures et des feuillets d'information au sujet des programmes de soutien financier et social pour les personnes âgées, les faire traduire, et promouvoir leurs versions françaises auprès des Albertains et Albertaines d'expression française. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	
Par l'entremise du Conseil de liaison des Forces canadiennes du gouvernement de l'Alberta, établir, promouvoir et soutenir la relation du gouvernement avec les membres francophones des Forces armées canadiennes et leur famille, et favoriser l'accès aux ressources et aux services en français dont ils ont besoin.	◆	◆	◆

Service Alberta

Service Alberta aide les Albertains et Albertaines à avoir accès aux services du gouvernement, surtout lorsqu'il s'agit de renseignements liés à leur vie quotidienne, notamment lorsqu'ils se marient, ont un enfant, obtiennent un permis de conduire ou achètent une maison. Le Ministère soutient l'économie de l'Alberta en protégeant les consommateurs et en veillant à ce que le marché soit stable, équitable et concurrentiel. C'est d'ailleurs l'objet de nombreuses initiatives en français de Service Alberta. Par exemple, Service Alberta fait des efforts considérables pour traduire en français des documents importants à l'intention des consommateurs, ce qui rend les bureaux publics plus accessibles en offrant des services de traduction et certains services en français (comme Utility Consumer Advocate [intervenant auprès des consommateurs de services publics] et Residential Tenancy Dispute Resolution Service [service de règlement des différends entre locataires et propriétaires dans le secteur résidentiel]). En tant qu'administrateur de la loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (*Freedom of Information and Privacy Act* [FOIP]), le Ministère s'efforce également d'améliorer l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Partie prenante clé de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Offrir aux Albertains et aux Albertaines francophones la possibilité d'être servis en français lorsqu'ils communiquent avec l'intervenant auprès des consommateurs de services publics (Utilities Consumer Advocate) en ligne, en personne et par téléphone. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆		
Fournir et promouvoir les services d'interprétation en français offerts par le Residential Tenancy Dispute Resolution Service, un service de règlement des différends entre locataires et propriétaires dans le secteur résidentiel.	◆	◆	◆
En collaboration avec les parties prenantes francophones, cibler, traduire et promouvoir l'information importante en français.	◆		
Dans le cadre des exigences législatives du Ministère visant à tenir à jour une base de données des sociétés	◆	◆	◆

dûment enregistrées en Alberta, traduire du français à l'anglais les règlements des sociétés francophones de l'Alberta.			
Collaborer avec les exploitants de bureaux d'enregistrement pour déterminer la capacité du personnel à parler français et publier une liste de ces bureaux qui offrent des services en français.		◆	

Transports

Le Ministère appuie la vitalité économique, sociale et environnementale de la province en développant et en préservant un réseau de transport multimodal sûr, efficace et abordable. Le système appuie la croissance économique et l'accès aux marchés, tout en favorisant l'établissement de liens entre les collectivités et en améliorant la qualité de vie des Albertains et Albertaines. Le ministère des Transports entreprend des activités clés afin d'entretenir et d'élargir efficacement le réseau routier provincial, de soutenir l'infrastructure essentielle d'approvisionnement en eau et de mettre en œuvre des stratégies qui visent à promouvoir la sécurité des déplacements pour tous les usagers de la route.

Pour remplir ce mandat, le Plan opérationnel de 2020-2023 des Transports vise six résultats. Parmi ces six résultats, deux portent sur des activités qui servent directement les Albertains et Albertaines et qui sont associées à la Politique en matière de francophonie :

- Résultat n° 4 : Sûreté et sécurité. La sûreté et la sécurité des transports sont renforcées grâce à des améliorations en matière d'éducation, de réglementation, de technologie et d'infrastructure;
- Résultat n° 5 : Innovation et intégration des technologies. Le réseau de transport de l'Alberta s'adapte aux nouvelles innovations et technologies.

Dans le cadre du résultat n° 4, le ministère des Transports met en œuvre des stratégies de sécurité des transports pour promouvoir la sécurité routière et prévenir les décès et les blessures graves liés au transport sur les routes de l'Alberta. Le Ministère offre des services de sécurité routière aux parties prenantes de la francophonie de plusieurs façons :

- Le Guide du conducteur sur la conduite, la sécurité et la délivrance de permis de conduire, en français;
- Les examens de connaissances pour le permis de conduire sont offerts en français;
- Plusieurs brochures sur la sécurité routière destinées aux enfants sont offertes en français.

Le ministère des Transports appuie également le mandat du Ministère et les liens avec la Politique en matière de francophonie dans les activités appuyant le résultat n° 5. Le réseau provincial 511 de l'Alberta fournit des renseignements fiables et opportuns sur les conditions de déplacement aux usagers de la route et aux partenaires afin d'améliorer la mobilité et l'utilisation efficace du réseau de transport qui est largement utilisé par le grand public, les conducteurs de véhicules commerciaux et les visiteurs de la province. Le Ministère a récemment amélioré ce service de compte rendu routier en offrant des services en français et en soutenant ainsi la vitalité de la francophonie en Alberta.

Le ministère des Transports continuera de chercher des occasions d'améliorer l'harmonisation entre son mandat et la Politique en matière de francophonie lorsque les ressources le permettront, notamment la façon dont la Politique en matière de francophonie peut avoir une incidence sur les futurs processus de mobilisation, les politiques, les programmes et les initiatives du Ministère.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux
- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<p>Identifier des ressources éducatives d'appui produites par le ministère des Transports de l'Alberta, les faire traduire, et promouvoir leurs versions françaises.</p> <p>* Suite du Plan d'action 2018-2021</p>	♦		

Travail et Immigration

Le ministère du Travail et de l'Immigration met l'accent sur le soutien aux créateurs d'emplois, la création et le développement d'une main-d'œuvre forte et diversifiée, la promotion des milieux de travail sécuritaires, équitables et sains et l'attraction de travailleurs qualifiés et d'entrepreneurs de partout au Canada et dans le monde afin de favoriser une croissance et une diversification économiques.

Grâce aux initiatives suivantes du Plan d'action de la Politique en matière de francophonie, le ministère du Travail et de l'Immigration s'engage à favoriser la participation des Albertains et Albertaines d'expression française à la population active de l'Alberta, renforçant ainsi l'avantage concurrentiel de la province.

Parties prenantes clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA)
- Réseau en immigration francophone de l'Alberta (RIFA)
- Tout autre intervenant francophone pertinent qui appuie les nouveaux arrivants francophones

Initiatives prioritaires pour 2020-2023

Mesures	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Promotion, en français, de l'Alberta comme destination pour les nouveaux arrivants.	◆	◆	◆
Améliorer la prestation de services d'établissement offerts en français aux nouveaux arrivants francophones. * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆
Continuer d'offrir des services d'emploi et de formation dans les secteurs où les besoins du marché du travail sont criants, notamment dans les communautés francophones (le cas échéant). * Suite du Plan d'action 2018-2021	◆	◆	◆